

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE

5 place du Parc
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ORNE

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	39
VOTANTS	51

CONVOCATION

Datée	Du 29/03/24
Affichée	le 29/03/24

OBJET

Budget annexe Bohin -
Approbation du compte
administratif et des résultats 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil communautaire
de la communauté de communes des Pays de L'Aigle

SÉANCE DU 04 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi quatre avril, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le 29 mars 2024, se sont réunis dans les locaux de la communauté de communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Philippe VAN-HOORNE.

Madame Christine LEBRETON a été nommée secrétaire de séance.

Étaient présents : Dominique LORMEAU, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Éric ZO, Daniel MARIE, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, Philippe THOURET, Pierre DUFAY, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, Alexandra DEPARIS-AUBRIL, François BRIZARD, Christian BARBIER, Philippe VAN-HOORNE, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Sylvie CHAUVEL-TREPRIER, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Marie-José MARTIN, Serge DELAVALLÉE, Isabelle CLOUCHÉ, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Didier DEMONCHEAUX, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Franck GAULTIER, Christophe POTTIER, Jacky DE TAEVERNIER, Joël BRUNET, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, Virginie VIOLET, Jean-Luc NOUAIL

Pouvoirs : Véronique HELLEUX a donné pouvoir à Jean SELLIER
Nathalie RIBAUT a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC
Nadège TROUILLET a donné pouvoir à Alexandra DEPARIS-AUBRIL
Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
Charlène RENARD a donné pouvoir à Sylvie CHAUVEL-TREPRIER
Jean-Marie GOUSSIN a donné pouvoir à Didier COUSIN
Lionel GONNET a donné pouvoir à Pascal SAMSOM
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE
Philippe RONDEL a donné pouvoir à Serge DELAVALLÉE
Gilbert MATELOT a donné pouvoir à Delphine PRIEUR
François HUREL a donné pouvoir à Hubert GORET
Jean-Guy GRANDIN a donné pouvoir à Philippe THOURET

Représenté : François CARBONELL représenté par Jean-Luc NOUAIL

Absents excusés : Pascal SUARD, Fabrice GLORIA, Jean SELLIER

Absente : Maité GRANDCLERE

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20240404-2024-04-04-075-BF
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024

Il s'agit du budget qui porte le bâtiment loué à la Société d'Exploitation du Musée Bohin (SEMB).

Le budget comporte en recettes le loyer (environ 40 000 €) et en charges les amortissements, le remboursement de l'annuité d'emprunt et quelques dépenses de fonctionnement (espaces verts, assurance).

La subvention d'équilibre de la CdC versée en 2023 s'est élevée à 70 000 €, contre 80 000 € en 2022 après s'être élevée à 146 000 € en 2021, en raison de l'annulation des loyers des années 2020 et 2021, compte tenu des difficultés traversées par l'entreprise, du fait de la crise sanitaire.

Le détail des réalisations 2023 par chapitre pour les deux sections est reporté ci-dessous

BUDGET BOHIN 2023	Chapitre voté	Libellé	Total Budget après DM	Total Réalisations	Ecart
	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	31 719,00	13 169,04	-18 549,96
	042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	195 069,00	195 067,24	-1,76
	65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10,00	0,20	-9,80
	66	CHARGES FINANCIERES	35 692,00	27 773,39	-7 918,61
Total Dépenses			262 490,00	236 009,87	-26 480,13
	002	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	20 886,00	0,00	-20 886,00
	042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	132 104,00	132 102,79	-1,21
	74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	70 000,00	70 000,00	0,00
	75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	39 500,00	39 568,94	68,94
Total Recettes			262 490,00	241 671,73	-20 818,27
Solde Fonctionnement			0,00	5 661,86	5 661,86
	040	DIFFERENCES SUR REALISATION D'IMMOBILISATIONS	132 104,00	132 102,79	-1,21
	16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	104 741,00	50 704,54	-53 536,46
	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	200,00	0,00	-200,00
	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 890,00	0,00	-8 890,00
Total Dépenses			245 435,00	182 807,33	-62 627,67
	001	RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	50 366,00	0,00	-50 366,00
	040	DIFFERENCES SUR REALISATION D'IMMOBILISATIONS	195 069,00	195 067,24	-1,76
Total Recettes			245 435,00	195 067,24	-50 367,76
Solde Investissement			0,00	12 259,91	12 259,91

Les dépenses et recettes de l'exercice, ainsi que les résultats du compte administratif suivants sont identiques au compte de gestion :

BUDGET BOHIN

Résultats du compte administratif	Fonctionnement	Investissement
Dépenses de l'exercice	236 009,87 €	182 807,33 €
Recettes de l'exercice	241 671,73 €	195 067,24 €
Résultat de l'exercice	5 661,86 €	12 259,91 €
Résultat antérieur reporté	20 886,59 €	50 366,85 €
Résultat cumulé	26 548,45 €	62 626,76 €
Restes à réaliser -dépenses		0,00
Restes à réaliser -recettes		0,00
Résultat des restes à réaliser		0,00
Besoin d'autofinancement de la section d'investissement		0,00

Monsieur le Président quitte la salle au moment du vote.

Le Conseil, après en avoir délibéré :

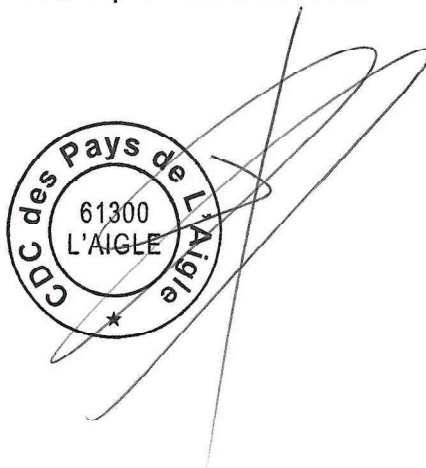
- **APPROUVE** le compte administratif 2023 et les résultats du budget annexe Bohin

VOTE : UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme

Acte reçu en préfecture le 1 5 AVR. 2024
Publié en ligne le 1 5 AVR. 2024
Certifié exécutoire

Le Président,
Jean SELLIER



Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20240404-2024-04-04-075-BF
Date de télétransmission : 15/04/2024
Date de réception préfecture : 15/04/2024